

NATIONALISATIONS

La restructuration du capitalisme international qui s'est engagée depuis plusieurs dizaines d'années se trouve aujourd'hui accélérée.

a) *par la crise*

b) *par la crainte du patronat de l'arrivée de la gauche, au gouvernement.*

Dans ce cadre, le patronat prépare le terrain pour réduire les possibilités d'intervention d'un gouvernement de gauche, sur le plan légal et sur le plan économique.

Dans les entreprises nationalisables le patronat change les structures. Il crée des sociétés de holding qui divisent déjà les travailleurs et rendront plus difficiles les nationalisations par voie institutionnelle.

Ces holdings chapeautent alors une série de filiales totalement artificielles [par ex . Dassault, C.G.E., Rhône Poulenc, Thompson, Roussel Uclaf ...]

Le patronat crée les conditions d'un conflit institutionnel, avec possibilité de recours devant le Sénat, le Conseil constitutionnel, la justice, la Cour Internationale, autant de moyens pour freiner une décision de nationalisation.

En même temps, on assiste à des restructurations et à la création de filiales à l'étranger, permettant la disparition de secteurs entiers de l'économie (horlogerie, machine outil, textile, par ex...) qui se trouvent transplantés dans des pays plus « sûrs » politiquement pour la droite et où l'exploitation des travailleurs est plus importante.

Face à cette situation, les travailleurs se battent pour la défense de leur emploi, contre la disparition des entreprises. Ce qui est en jeu actuellement c'est la défense de l'outil de travail contre la volonté du patronat. Les occupations d'entreprises traduisent cette volonté pour les travailleurs de s'approprier l'outil de travail, et par delà la transformation de cet outil.

Face aux opérations de restructuration menées par le patronat, contre les licenciements qui les accompagnent, contre l'anarchie et le gaspillage de la production capitaliste, la revendication de nationalisation apparaît aujourd'hui comme un axe de lutte : dans une période d'offensive contre la bourgeoisie, les travailleurs auront besoin de se doter d'un certain nombre d'outils pour opérer des ruptures économiques. Les nationalisations sont à la fois :

- une arme contre le sabotage économique

La bourgeoisie ne se laisse pas déposséder du pouvoir de décider et d'exploiter sans réagir. Elle n'hésite pas à recourir à des sabotages plus ou moins directs pour désorganiser l'économie (grève de l'investissement fuite des capitaux). En cas de victoire électorale de la gauche, des nationalisations rapides et sous contrôle ouvrier peuvent couper court à ces manoeuvres : elles manifesteraient concrètement la volonté des travailleurs de ne pas voir la victoire leur échapper.

- un outil pour réorienter l'économie

Au delà de cet aspect défensif, elles peuvent être au service d'une politique industrielle nouvelle au service d'une réorientation de l'appareil de production : il s'agit de mettre celui-ci au service des travailleurs sans fonder l'amélioration des conditions de vie et de travail de ces derniers sur la poursuite de l'exploitation du Tiers Monde. La planification, la prise en compte d'un certain nombre de préoccupations écologiques, ne peuvent se concevoir sans un certain nombre de ruptures avec la logique du profit.

- un moteur des transformations sociales

Par la pratique et l'expansion du contrôle des travailleurs, le secteur nationalisé devra jouer un rôle pilote dans la lutte contre les cloisonnements, la division capitaliste du travail, pour la prise en charge collective du contenu du travail effectué dans les ateliers et les bureaux.

Autant dire que la nationalisation, même quand elle se traduit par un transfert à l'Etat de la propriété juridique (ce qui n'est pas toujours indispensable, d'autres collectivités publiques pouvant intervenir), n'est pas synonyme d'étatisation : ce n'est pas le remplacement d'un patron privé par un technocrate public, ni l'instauration d'une énorme machine bureaucratique.

C'est dans ces perspectives qu'il convient d'apporter, sur un certain nombre de questions urgentes (que le PSU a posées au PCF et au PS), les éléments de réponse suivants :

a) le contrôle des travailleurs dans l'entreprise

Il doit être lié à la nationalisation à trois niveaux. Dans l'acte de nationalisation lui-même. « Nationaliser sous contrôle ouvrier », c'est d'abord signifier que l'opération juridique et financière se déroule à l'initiative et sous le contrôle des travailleurs.

L'entreprise nationalisée elle-même doit faire place à l'exercice du contrôle, comme déjà les luttes ouvrières l'ont exigé ; pas seulement sur les problèmes de la condition ouvrière (conditions de temps de travail, rémunération, formation, promotion) mais aussi sur la gestion proprement dite de l'entreprise (veto sur les licenciements, libre information des travailleurs sur le temps de travail, ouverture des livres de compte, intervention sur les investissements et les approvisionnements). Cela suppose une transformation profonde du comité d'entreprise, lui permettant d'être non pas un lieu de concertation avec la direction, mais une véritable représentation permanente des travailleurs : élection directe et révocabilité de ses membres par ateliers ou services. Une telle organisation du contrôle ouvrier ne serait que la sanction des acquis des luttes des dernières années.

Le contrôle ouvrier lui-même, pour être efficace, doit se ramifier d'une entreprise à l'autre : à l'intérieur d'une même branche ; entre entreprises ayant des liens de fournisseurs à clients : entre secteur financier (1) et secteur de la production (etc ...) La communication directe entre organes de contrôle par dessus les cloisons établies par le système constitueront un puissant moyen d'élargissement et d'avancée vers le pouvoir des travailleurs.

De là, à travers la lutte et son intensification, les travailleurs ... /...

pourront, en effet, passer du contrôle à un véritable pouvoir, comme on l'a vu en 1968 en Tchécoslovaquie ...et même en France (ex. des conseils d'unité à Saclay). Mais pour que ce pouvoir organisé soit autre chose qu'un feu de paille en un moment de lutte intense, il faut que les pratiques de contrôle se soient largement étendues et articulées, permettant la diffusion des expériences nouvelles de pouvoir, et que parallèlement soit mise en cause la propriété privée des moyens de production très au-delà des premières mesures de nationalisation.

L'établissement d'un plan, la discussion sur les problèmes de « gestion » au niveau de l'entreprise posent le problème du « que produire ?, pour qui ? »

C'est donc le cadre du débat démocratique du plan que les usagers, les travailleurs doivent définir les choix dans lesquels va s'inscrire le fonctionnement de telle ou telle entreprise.

Sur la base de l'établissement d'un contrat de programme, le conseil d'administration représentant les travailleurs de l'entreprise et comprenant les usagers, étudierait dans le cadre du plan les reconversions nécessaires aux nouveaux besoins de la société de transition, la disparition de secteurs parasites devant être élaborée et décidée collectivement.

b) le champ de la nationalisation d'une entreprise

Le capitalisme sait se donner des moyens lui permettant d'échapper aux conséquences d'une nationalisation, notamment pour limiter l'effet de la nationalisation aux secteurs les moins rentables, et pour soustraire une partie des activités théoriquement visées à l'extension des droits des travailleurs. Depuis 1945, on a assisté à des privatisations déguisées par le biais de la création des filiales de statut privé, nationales (exemple de la SNCF) ou internationales (Renault). D'ores et déjà, les patrons des entreprises visées par le Programme Commun ont été invités à opérer des restructurations visant à transférer hors du champ de la nationalisation les secteurs les plus rentables de leurs groupes, de manière à ce qu'il ne reste plus à nationaliser qu'une coquille vide.

Des mesures doivent donc être prises qui bloquent cette possibilité d'évasion tant avant qu'après la nationalisation, en précisant :

- que les effets de la nationalisation s'étendront aux entreprises précédemment contrôlées (même minoritairement) par la société nationalisée, en ce qui concerne l'intervention de la puissance publique dans ces entreprises d'une part, et les droits nouveaux des travailleurs d'autre part. Faute de quoi, par exemple, la nationalisation d'un holding ou d'une banque d'affaires ne s'appliquerait qu'à un portefeuille de titres. Ce principe entraînera une révision du statut des filiales des sociétés nationales actuelles ;

- que la nationalisation ne vise pas seulement l'entreprise nommément désignée sous sa forme juridique au moment où elle intervient, mais le groupe industriel existant de fait (ainsi, quelle que soient les répartitions d'activité entre Thomson, CSF et CGE, c'est l'ensemble de la position monopoliste de la construction électrique qui sera visée).

c) l'initiative des travailleurs

Si elles ne sont pas un but en soi, les nationalisations s'inscrivent ... / ...

dans la perspective de l'appropriation des moyens de production ; ce qui est visé c'est la socialisation et pas l'étatisation qui n'est pas, comme, la situation au sein des entreprises nationalisées le démontre, une véritable rupture.

Le critère des nationalisations, c'est d'abord la volonté et la capacité des travailleurs concernés d'intervenir dans la gestion de l'entreprise : contrôle de ce qui se passe dans l'entreprise, mais aussi, sur la base d'informations précises sur le fonctionnement de leur entreprise, liaison avec les travailleurs de la même branche pour jouer un rôle entraînant dans l'extension du contrôle : c'est ainsi en particulier que les travailleurs de LTP posent la question de la nationalisation de leur entreprise non par souci corporatiste mais pour être lieu d'unification des intérêts de tous les travailleurs de l'industrie horlogère.

Le PSU fera tout en ce sens pour que les travailleurs aient l'initiative et pour que, sur leur demande, une nationalisation puisse être ratifiée ; cela peut supposer qu'au lendemain par exemple d'une victoire électorale, ceux-ci prennent les devants en s'organisant dans l'entreprise pour prendre la nationalisation en charge.

On voit parfois dans cette disposition le risque de nationalisation systématique de « canards boiteux », c'est à dire de la spécialisation du secteur nationalisé dans les activités considérées comme non rentables. Il n'y a là rien d'automatique ; c'est notamment au travers d'un débat populaire sur l'utilité sociale d'une entreprise (à l'égard de sa production, de son rôle dans la branche et la région, etc ...) qu'une décision doit être prise. Cela implique une transformation fondamentale des procédures relatives aux entreprises que le capitalisme abandonne avec unification des multiples régimes par lesquels la bourgeoisie joue à désorienter les travailleurs sur les principes suivants :

- . prononciation de la déchéance de propriété pour toute entreprise en état d'abandon (l'entreprise tombe dans le domaine public)

- . organisation du règlement de la situation et de l'avenir de l'entreprise conjointement par les collectivités publiques (2) concernées et des travailleurs, avec droit de veto de ceux-ci en ce qui concerne la solution individuelle et financière proposée.

C'est l'un des cadres dans lequel peut intervenir la proposition de nationalisation (mais pas obligatoirement) sans de surcroît signifier « étatisation » : il faut ouvrir la voie en particulier à des régies industrielles, régionales ou locales.

d) les entreprises à nationaliser

En ce qui concerne les nationalisations immédiatement nécessaires, celles du revenu bancaire et financier et des neuf trusts prévus par le Programme Commun s'imposent. Cependant, et sous réserve que l'ensemble des mesures rappelées ci-dessus soient appliquées, les mêmes dispositions devraient s'étendre dans un premier temps :

- aux grandes entreprises qui ont bénéficié de transferts importants de la part de l'Etat

- à un secteur qui a bénéficié pour réaliser ses profits d'une tarification réglementaire, qui s'est érigé en position de monopole, et qui concerne un secteur vital pour la réorientation de l'économie et du commerce extérieur.

e) la question de l'indemnisation

Il ne saurait être question de favoriser le développement d'autres firmes capitalistes par le biais de l'argent de l'Etat versé aux patrons dont les entreprises seront nationalisées. Ainsi, lors de la nationalisation de EDF-GDF, l'indemnisation versée a permis la création de la CGE. Le PSU est contre l'indemnisation des gros actionnaires. Pour les petits porteurs, le problème est différent. Il n'est pas question de garder des actionnaires qui seraient en concurrence avec l'Etat et qui videraient de son contenu la nationalisation ; par contre, le problème posé par le revenu de certaines couches à faible pouvoir d'achat ayant de petites économies placées en bourse doit se régler dans le cadre de l'assurance d'un revenu minimum versé par l'Etat pour ces catégories.

L'ensemble de ces propositions n'épuise pas la question du contrôle ouvrier. Celle-ci ne se limite pas aux entreprises nationalisées ; mais les nationalisations peuvent aider à étendre le contrôle dans les mêmes directions qu'il a été indiqué ci-dessus

(1) la nationalisation du secteur bancaire et financier elle-même devant s'accompagner d'un contrôle étendu aux activités de l'établissement, et de la levée du secret bancaire.

(2) l'Etat uniquement dans le cas d'entreprises de dimension nationale ; les collectivités locales, selon le niveau de la production et l'implantation géographique de l'entreprise.

page 3 - 3eme paragraphe, avant « c'est dans ces perspectives ... » ajouter :

Le rôle différent que jouent les nationalisations dans la stratégie du PC (constitution de forteresses ouvrières dans la perspective du capitalisme d'Etat) et dans celle du PS (nationalisations limitées, instruments de la nationalisation économique.)

Le PSU fera tout pour que la bataille pour les nationalisations sous contrôle ouvrier contribue au renforcement de la mobilisation des travailleurs et à l'approfondissement de l'unité populaire nécessaire à la perspective de rupture avec le capitalisme.

INSTITUTIONS

Changer la Politique.

Qu'est ce que la politique aujourd'hui, sinon l'art d'empêcher les travailleurs de s'occuper de leurs affaires ... ? Revendication ouvrière et révolutionnaire, l'instauration voici près d'un siècle du suffrage universel n'a pas empêché les institutions politiques de fonctionner au service de l'ordre établi, c'est à dire au service de la bourgeoisie. Leur fonctionnement est assuré par un petit nombre de politiciens plus ou moins professionnels que les "citoyens" désignent périodiquement sur la base de choix biaisés, et selon des modes de scrutin qui faussent le plus souvent l'expression populaire, sans pouvoir ensuite exercer de véritable contrôle sur la manière dont ils s'acquittent de leur mandat. En outre et surtout, l'essentiel des décisions qui déterminent le sort quotidien des travailleurs (orientation de la production et de la consommation, organisation du travail., de l'habitat et de la santé) sont prises en dehors d'eux par les patrons, en fonction des seules considérations de profit maximum. Instaurer le pouvoir des travailleurs suppose d'abord une remise en cause radicale des institutions politiques et administratives conçues par et pour la bourgeoisie. Mais au-delà de cette affirmation générale, il importe de définir concrètement les voies et les moyens de cette remise en cause ainsi que les principes selon lesquels le pouvoir des travailleurs s'organisera durablement pour éviter de sombrer à la suite de beaucoup d'expériences malheureuses dans un autoritarisme bureaucratique et antidémocratique. C'est un objectif de la société autogestionnaire. Mais c'est aussi une exigence pour le présent : l'éclatement des mécanismes institutionnels de la Vème, puis l'abrogation de la Constitution de 58, en cas de victoire de la gauche, ne pourra être obtenu que par l'action de masse, c'est-à-dire par l'accession des masses populaires au rôle d'acteur majeur dans la vie politique.

1 - La réorganisation de l'Etat au service direct du capital accentue la crise de légitimité du pouvoir politique de la bourgeoisie.

Après la répression de la Commune au siècle dernier le grand capital français avait peu à peu consolidé son pouvoir en passant un compromis avec une petite bourgeoisie à laquelle le système éducatif offrait la garantie de carrières sûres, avec les artisans et les petits commerçants qu'un statut fiscal privilégié maintenait à l'abri de la concurrence des formes les plus avancées de production et d'échange capitaliste, avec la grande masse des paysans enfin, dont le revenu était assuré, bon an mal an, par une forte protection tarifaire. La République a parachevé sur le plan culturel et économique l'oeuvre d'« unification nationale » entreprise sur les plans politique et administratif par la monarchie et l'Empire, réprimant les différences et assurant des réserves de main d'oeuvre pour les métropoles. Le système parlementaire animé par les notables locaux et arbitré par le parti radical, assure pendant toute la IIIème la négociation des compromis politiques nécessaires au maintien du statu quo. La Deuxième Guerre mondiale et l'expérience vichysoise déconsidérant la bourgeoisie et assurant une forte progression des partis de gauche à la Libération remet en cause l'équilibre que la IVème République ne parvint pas à restaurer. Le régime gaulliste vint à point pour fournir à la bourgeoisie l'ordre et la stabilité politiques nécessaires à la poursuite du profit dans un ensemble économique européen et atlantique où la concurrence s'exaspère.

Mats aujourd'hui, l'approfondissement de la crise économique accroît le décalage entre le mythe de l'intérêt général que le système politico-administratif est censé assurer et la réalité de son fonctionnement au service direct de la bourgeoisie.

Politiquement, les solutions institutionnelles gaullistes reposaient sur un modèle bonapartiste. Les divisions de la gauche, la faiblesse du courant révolutionnaire, l'existence d'une majorité UDR élue après l'échec de mai 1968 et d'un leader de cette majorité, Pompidou, ont permis au système politique de survivre. Depuis la montée de la gauche et l'élection de Giscard, le régime « bonapartiste » est déjà en crise. La bourgeoisie n'a pas encore trouvé son unité sur les solutions institutionnelles à apporter : Giscard cherche des solutions dans l'entente de la droite libérale avec les socialistes en se servant des pouvoirs reconnus au Président, Chirac tente au contraire d'imposer à nouveau des solutions bonapartistes bien que celles-ci ne soient guère crédibles sans défaite préalable des forces de gauche, défaite qu'il est prêt à imposer par tous les moyens.

D'abord parce que, pour maintenir les profits et sauvegarder leur pouvoir, les classes possédantes sont contraintes de réorganiser brutalement les institutions et l'administration sans même respecter les principes qu'elles avaient elles-mêmes édictés, ensuite parce que les travailleurs, les femmes, les jeunes acceptent de moins en moins d'être écartés de toutes les décisions qui pèsent sur leur vie quotidienne.

1.1. - En dépit des moyens utilisés par le pouvoir pour obtenir l'adhésion ou la passivité des travailleurs, la crise se généralise dans l'Etat et l'administration.

Les formes de l'autoritarisme aujourd'hui :

- la prise en main des moyens d'information ;
- l'intimidation policière (intervention de la police et de l'armée contre les grévistes, justification par tous les moyens et dans tous les domaines du contrôle policier) ;
- le développement de la doctrine de la « sécurité » qui vise à susciter la méfiance chez tous les citoyens ;
- l'utilisation arbitraire, voire l'extension des régimes juridiques d'exception (y compris sur le plan européen).

Cependant, la crise se généralise :

- dans les appareils idéologiques (école) ;
- dans les appareils répressifs (justice, police, armée) ;
- dans l'administration centrale (exemple : services fiscaux ou de l'équipement) et locale (région, commune) ;
- par le refus grandissant de la centralisation et du baillonnage des différentes réalités populaires présentes dans « l'hexagone » (notamment nationalitaires).

1.2. - La légalité constitutionnelle : un cadre qui s'oppose aux luttes et aux revendications des travailleurs :

a) La constitution - née du rapport de force établi par les barricades d'Alger, la constitution de 1958 exige l'accord de trois institutions élues ... / ...

directement ou indirectement), des dates différentes, pour un temps différent (5, 7 et 9 ans) : l'Assemblée nationale, le président de la République et le Sénat.

Le scrutin majoritaire vise à corriger dans un sens conservateur l'expression normale des courants d'opinion.

La chambre des députés est, théoriquement, le dépositaire essentiel de la volonté populaire, telle qu'elle s'exprime lors des élections. En fait, elle a cessé d'être le centre des décisions politiques : l'initiative parlementaire des lois est très réduite.

Encore est-elle tenue en liberté surveillée par le Sénat, qui conserve un pouvoir de blocage et sans lequel la constitution ne peut pas être révisée.

L'essentiel des pouvoirs est détenu par le président de la République : c'est lui qui désigne le Premier ministre, il conserve la possibilité de bloquer toute mesure qui irait à l'encontre des intérêts capitalistes et il dispose de tout un arsenal de menaces (constitutionnelles ou militaires).

b) La constitution a prévu un certain nombre de «verrous» qui permettent de s'opposer à une volonté populaire majoritaire, même si elle est traduite par un rapport de forces parlementaire :

- la saisine du Conseil constitutionnel, composé de personnages désignés par la droite ;
- l'article 16 ;
- les pouvoirs militaires exorbitants du président de la République ;
- l'utilisation du référendum-plébiscite (art 111) ;
- le droit de dissolution (art. 12).

c) Les institutions supranationales et les mécanismes économiques internationaux (Europe, F.M.I.), ainsi que les systèmes d'alliance (Alliance Atlantique), sont également destinés à intervenir pour maintenir la continuité du système.

Le système politique de la bourgeoisie maintient donc un type de société fondé sur le profit et l'exploitation du travail salarié ; pour assurer des décisions conformes dans l'ensemble aux intérêts des capitalistes. Un gouvernement décidé à s'engager dans une voie anticapitaliste ne peut le faire s'il ne travaille pas, dès le départ, à démanteler le système étatique mis en place par la bourgeoisie,

Mais il ne dépendra pas seulement de lui d'y parvenir. Cela dépendra, pour une bonne part, de l'action menée par les travailleurs, ce qui, du même coup, créera de nouvelles conditions politiques et posera le problème d'une avancée vers le pouvoir des travailleurs.

2. - Vers la prise du pouvoir par les travailleurs.

Si la gauche l'emporte, Giscard restera. Il dispose de possibilités de manoeuvre importantes. Il peut appeler au gouvernement des hommes favorables aux solutions de compromis et tenter ainsi de briser l'unité de la gauche. Le P.S., malgré ses transformations et ses ambitions présidentielles, risque de ne pas rester sourd à ces propositions. Giscard pourrait alors se tourner vers l'électorat centriste conquis par le P.S., dénoncer le choix du « chaos » par le P.S. et dissoudre l'Assemblée nationale.

Dès maintenant, il faut affirmer qu'il n'est pas possible à la gauche de gouverner avec Giscard, préparer l'affrontement avec le chef de l'Etat et imposer la confrontation sur ce point aux partis de gauche.

Mais cet affrontement ne saurait être conçu en termes purement institutionnels. Il est clair que seule une mobilisation des masses populaires très large peut contraindre l'essentiel du P.S. à ne pas céder aux sirènes de la représentation parlementaire centre-gauche.

Il appartient au P.S.U., à l'intérieur du courant autogestionnaire, de construire avec les masses populaires les organes de contrôle et de double pouvoir.

C'est d'autant plus clair qu'il n'existe aucun moyen constitutionnel sous la Ve République de forcer le Président à partir. En inscrivant la lutte contre Giscard dans le cadre de la Ve République, le Programme commun cultive des illusions.

Au cours de la lutte contre Giscard, nous pourrons faire apparaître concrètement à ceux qui sont influencés par le Programme commun que cette lutte ne peut pas s'inscrire dans le seul cadre légal de la Ve République.

La perspective stratégique du P.S.U. est la conquête de tout le pouvoir par les travailleurs eux-mêmes. Mais le développement de l'unité populaire dans les luttes pour le contrôle au cours de laquelle peut émerger une dualité de pouvoir ne saurait se concevoir en faisant abstraction du pouvoir officiel relevant encore de la démocratie bourgeoise et sans faire éclater les institutions de la Ve.

Les bouleversements institutionnels que nous proposons ne sont pas un but en soi. Ils n'ont pas d'autre objectif que de détruire les obstacles institutionnels actuels au développement de la stratégie de doubles pouvoirs, développement qui constitue notre perspective essentielle.

Au cours de la lutte contre Giscard il faut imposer la réduction des pouvoirs du Président qui risquent de servir à contrecarrer la volonté populaire et de faire obstacle à un gouvernement de gauche.

- a) . le gouvernement ne doit plus procéder du chef de l'Etat,
 - . suppression de l'article 16,
 - . retrait de l'initiative du référendum au chef de l'Etat (cette initiative peut appartenir à un nombre à déterminer de citoyens et aux groupes parlementaires),
 - . le droit de dissolution n'appartient plus au chef de l'Etat ;
 - . suppression des prérogatives militaires du chef de l'Etat,
- b) le Sénat : suspension de ses pouvoirs constitutionnels et législatifs actuels (N.B. : dans l'hypothèse d'une Assemblée nationale élue à la proportionnelle - donc moins marquée par la représentation territoriale, se pose le problème de la représentation des collectivités de base - territoriales et économiques, et donc peut-être d'une seconde chambre...);
- c) le Conseil constitutionnel : suppression pure et simple d'un organe qui a été désigné sur critères politiques par l'ancienne majorité ;
- d) application de la représentation proportionnelle intégrale pour l'ensemble des élections.

Après l'abrogation de la Constitution de 1958 une Assemblée constituante devra se mettre sur pied en s'appuyant sur les organes de pouvoir des travailleurs qui se développeront dans la lutte contre l'Etat bourgeois et prépareront la transition au socialisme autogestionnaire.

2.2. - Application généralisée du droit à l'autodétermination.

- . Règlement immédiat par consultation populaire de la situation des DOM-TOM.
- . Election d'assemblées régionales au suffrage universel direct. Droit pour celles-ci de choisir leur statut par rapport au pouvoir central.
- . Suppression de la fonction préfectorale :
 - exécutif régional et départemental désigné par les assemblées correspondantes ;
 - suppression du contrôle a priori des services financiers et techniques de l'Etat ;
- . Autonomie communale (cf. Charte).

2.3. - Le contrôle populaire sur l'information.

- a) circuits fermés TV à la disposition des organisations locales,
- b) régie nationale de la radio et de la TV avec décentralisation, chaque unité étant placée sous le contrôle de la population,
- c) suppression du monopole de l'argent sur la presse :
 - remise des titres de la presse «d'information» aux comités de jour- ... / ...

nalistes permettant l'expression de la pluralité des opinions ;

- *organisme national de la publicité, la répartissant à toute la presse ;*
- *fonds national de soutien à la presse d'opinion, sous contrôle des partis et des organisations syndicales**

2. 4. - La Justice

2.5. - La Police

a) Dissoudre immédiatement les corps de police spécialisés dans la répression sociale (C.R.S., Gardes mobiles) et la police parallèle (SDEC, etc.).

b) Transférer à des services sociaux certaines missions actuellement confiées à la police : lutte contre les fléaux naturels, secours , exploitation...

c) Fondre en un seul corps des forces de répression cantonnées dans la lutte contre les fléaux sociaux engendrés par l'ancienne société et dont la nouvelle mettra du temps à se débarrasser : violence, crimes, fraudes fiscales, etc.

d) Etablir le contrôle syndical sur la formation des policiers et leurs états-majors.

e) Supprimer les pratiques des renseignements généraux et transformer les procédures en police judiciaire ou en sécurité publique

f) L'ordre social doit être pris en main par les travailleurs.

2.6. - L'Armée.

COMMISSION INSTITUTIONS - SOUS-COMMISSION ARMÉE

- PREAMBULE

L'armée est le noyau dur de l'Etat bourgeois. Elle est le dernier rempart de la société capitaliste ; son principal adversaire contre lequel elle s'entraîne et se prépare est de fait l'ennemi intérieur.

L'armée est en crise, une crise structurelle dont la racine se trouve dans la transnationalisation du capital. La crise de l'armée est une crise à l'intérieur du capitalisme moderne qui n'a plus besoin du nationalisme comme principal ressort politique et moyen de domination de classe. Le concept de défense nationale est vidé de tout contenu.

Si cette caractéristique est fondamentale, elle reste insuffisante pour permettre d'en finir avec cette armée et de construire le socialisme.

Dans cette perspective, les luttes populaires contre l'armée (Larzac ...) et les luttes des comités de soldats sont déterminantes ; nous devons leur offrir un débouché tout en permettant aux personnels militaires de rallier le camp socialiste. Il y a donc nécessité d'une certaine stratégie et d'objectifs à court et moyen terme.

Notre but est, dans un délai que nous ne pouvons prévoir, d'en finir avec l'armée de la bourgeoisie comme d'en finir avec l'Etat bourgeois, de construire le socialisme. Nous luttons pour que l'armée bourgeoise ne rende pas probable l'écrasement du socialisme en gestation en France et ne rende pas impossible la structuration d'une autodéfense des travailleurs, d'une force de dissuasion populaire du socialisme. Nous pensons que c'est l'hégémonie de la classe ouvrière qui pourra seule restituer une signification à la notion de défense (l'établissement de cette hégémonie passe nécessairement par une phase d'affrontement).

- LES DONNEES -

1/ Affrontement et alliances

Le moment de l'affrontement divise en deux périodes tout programme de transition : "un avant et un après" la prise du pouvoir par le prolétariat et ses alliés. Nous savons qu'après l'affrontement victorieux il sera possible d'aller à une toute autre allure dans l'application d'un programme de transition socialiste, mais on ne peut fixer avec précision ce moment qui ne dépend que de la dynamique du mouvement de masse.

D'une part, comme l'a montré l'exemple récent du CHILI, on ne peut pas retarder avec précision le moment de l'affrontement en énonçant une politique de classe large basée sur une politique économique favorisant les intérêts immédiats des classes moyennes. On ne peut pas consolider par cette alliance une étape au cours de laquelle la bourgeoisie perd complètement son hégémonie sans protester, alors que son armée reste intacte.

D'autre part, comme l'a montré l'exemple du PORTUGAL, on ne peut pas compter sur la dynamique d'un mouvement interne à l'armée pour accélérer avec précision le démantèlement complet des noyaux durs d'une armée entraînée.

2 / Affrontement et appareil militaire

Quelle que soit la formation sociale, le pays envisagé, il est toujours vrai que l'armée est précisément conçue et organisée pour compenser par la violence, à partir d'une position de faiblesse, une perte d'hégémonie de la bourgeoisie ; le moment de l'affrontement peut être celui de la contre attaque bourgeoise. Il est fixé au moment où la bourgeoisie pense que sans une décision d'entrer en guerre (ou en guerre civile) elle risquerait de perdre d'une façon irréversible, non seulement le consensus populaire, mais surtout son outil militaire lui même. Elle peut se tromper sur le choix du moment.

L'armée n'entre jamais en opération au profit du capitalisme que si elle a su conserver ou restaurer en son sein une discipline militaire qui reproduit, traduit, en termes militaires et conserve en vase clos l'hégémonie bourgeoise sur les classes populaires, même si cette hégémonie est déjà érodée dans la société civile. Il suffit d'ailleurs que cette discipline subsiste dans une partie de l'armée pour restaurer la discipline bourgeoise par la violence, d'abord dans l'armée, puis hors de l'armée, par l'ensemble des forces reprises en main ou neutralisées.

Cette restauration "en tache d'huile" passe par une série d'engagements limités et victorieux pour le noyau militaire dur. Ces victoires sont remportées par une stratégie classique de concentration des forces dans le temps et l'espace, et n'exigent pas forcément un rapport de forces globalement favorable à la droite. Exemple : au CHILI, la conquête d'un appareil militaire inerte par les officiers fascistes commence dans la marine, en s'appuyant sur le corps des fusilliers marins ; au PORTUGAL, une partie des commandos d'Amadora suffit à renverser complètement le rapport des forces militaires le 25 Novembre.

3/ Appareil militaire et production

Quelle que soit la formation sociale, le pouvoir militaire de la bourgeoisie repose également toujours sur une emprise réelle de l'appareil militaire sur les relations sociales de production capitaliste ; il y a toujours nécessité d'une forme ou d'une autre de militarisation de l'appareil de production au niveau le plus stratégique, dans les conditions concrètes au développement des industries de pointe ; ce qui constitue dans notre société à la fois un outil de contrôle global et une forme de justification de l'institution militaire bourgeoise.

- LA TRANSITION -

Le but de la partie militaire d'un programme de transition doit donc être d'énoncer une suite de mesures à prendre, sous la pression du mouvement populaire qui s'est exprimé dans un premier temps dans le vote, mesures qui soient susceptibles d'amorcer un démantèlement général de l'idéologie bourgeoise et capitaliste dans l'armée.

On distingue ici deux trains de mesures :

- les premières consistent à supprimer les noyaux durs des corps d'élite ou à les soumettre au contrôle des forces populaires et du mouvement des masses, de sorte qu'ils ne puissent plus servir de fer de lance à une contre-attaque ultérieure. En même temps, on met en cause toutes les prérogatives de l'armée, en matière de gestion directe de l'appareil de production capitaliste

- les secondes couvrent une période plus ou moins longue dans laquelle des mesures de transformation profonde de l'appareil militaire doi- ... / ...

vent être proposées pour :

- . modifier complètement le rapport armée/peuple
- . modifier complètement les doctrines militaires
- . changer le personnel militaire en tant que corps professionnel d'instruire les couches populaires et la classe ouvrière à l'auto-défense et à la défense qui devient la défense du socialisme.

I - LES OBJECTIFS A REALISATION IMMEDIATE -

1/ La défense

Renonciation à la force de frappe nucléaire sous quelque forme que ce soit. Arrêt Immédiat de la fabrication de la force de frappe. Des mesures pratiques de reconversion sont à prévoir ;

- arrêt immédiat des expériences nucléaires et adhésion aux traités d'interdiction des explosions nucléaires et de non-dissémination des armements nucléaires
- maintien de la conscription pour maintenir le lien entre l'armée et la population avec diminution de la durée pour l'amener à six mois. Elaboration d'un nouveau statut des objecteurs de conscience.
- cessation de toutes les manoeuvres consistant à la poursuite d'un ennemi intérieur
- moratoire sur tous les projets d'acquisition et d'extension des camps. Suppression des grands camps (Canjuers, Larzac, etc.). Les besoins en champs de manoeuvre résultent d'une doctrine militaire périmée prônant la colonne de chars et la distinction entre l'armée et la population
- organisation d'un embryon de contrôle des travailleurs sur l'activité des armées, notamment par exemple par l'introduction de représentants des travailleurs des PTT dans les unités de transmission
- la responsabilité supérieure en matière de défense doit être assumée par un organe responsable devant le Parlement. Le Président de la République se voit retirer les pouvoirs qu'il a peu à peu usurpés.

2/ Le personnel (engagés et appelés)

Soutien aux formes de mobilisation que se donnent les soldats (comités) dans la perspective d'une reconnaissance de sections syndicales du personnel militaire, créées avec l'appui de syndicats représentatifs des travailleurs.

Droit à la possibilité de résiliation de l'engagement à tout moment.

L'armée relève du droit commun.

Dissolution de TPFA et de la Cour de Sûreté de l'Etat

Dissolution de la Sécurité Militaire

Rédaction d'un nouveau règlement de discipline générale qui devra notamment prévoir :

- une clause de conscience permettant à un militaire de refuser une mission
- interdiction de toute détention sans procédure judiciaire
- possibilité de se défendre pour le militaire appelé à répondre de ses actes
- disponibilité des militaires en dehors des heures de service
- liberté d'expression, de réunion et d'information

Dissolution de la gendarmerie mobile et de la légion étrangère

Introduction du contingent dans les corps d'élite pour éviter la coupure totale avec la population, notamment dans les services d'infrastructures (matériel, ravitaillement, entretien).

Création dans chaque unité d'une structure de contrôle des soldats sur leurs conditions de vie, sur l'hygiène et la sécurité. Ces structures pourront être amenées à se coordonner.

Le contingent effectue son service militaire dans sa région d'origine.

Libre choix de la date d'incorporation.

3/ L'Industrie militaire

Retirer le contrôle de l'Industrie d'armement à la hiérarchie militaire, de façon à briser la liaison entre certaines parties du corps des officiers et le patronat.

Les ventes d'armes ne se feront que dans le but de soutenir les luttes anti-impérialistes.

Nationalisation sous contrôle ouvrier des usines d'armement.

II - LES OBJECTIFS SUIVANTS SONT A REVENDIQUER IMMEDIATEMENT -

1/ La défense

Il s'agit de prendre une série de mesures destinées à ébaucher ce qui deviendra le principe d'une défense populaire

- organisation d'une défense civile en liaison avec la population ; embryon d'une milice populaire

- abolition des ordonnances de 1959

- cessation des mesures qui tendent à la réintégration de la France dans l'OTAN. Entamer les procédures de retrait de la France de l'Alliance Atlantique.

2/ le Personnel

Modification des règles de recrutement. Ceci pour s'assurer que la fonction militaire n'est pas détournée vers des tâches policières, des idéologies anti-démocratiques ou des influences transnationales. Contrôle de la formation par les syndicats de militaires eux mêmes.

A la demande et sous le contrôle des travailleurs des entreprises, l'armée devra envoyer des instructeurs dans ces entreprises pour suivre l'entraînement et la formation militaire des travailleurs et leur soumettre un plan de défense des moyens de production.

Refonte du code de justice militaire. Toutes les dispositions pour le temps de paix sont supprimées. Les tribunaux civils sont seuls compétents.

Renoncement au statut militaire des pompiers de France.

Réexamen complet de la nature et des fonctions de la gendarmerie territoriale. Suppression de son caractère militaire. Unification du statut de la police. Renforcement de ses tâches de protection civile. Maintien de la présence du contingent, mais devant être affecté proportionnellement à la totalité des missions et services.

III - DONNER A LA POPULATION LES MOYENS DE CONTROLER SA DEFENSE ET D'Y PARTICIPER

- Défense -

Elaboration d'une nouvelle doctrine de défense où l'accent sera mis sur l'auto-défense des conquêtes démocratiques. Mise en place d'un système militaire dispersé lié à la population et dont les grands principes seront connus.

Le choix et l'organisation de la défense font l'objet d'un débat démocratique public.

Introduire dans les programmes scolaires et universitaires des études de défense pour permettre une réappropriation du savoir militaire pour les couches populaires.

Développement d'une industrie autonome nécessaire à la défense nouvelle.

REFLEXIONS -

L'important est de provoquer une réflexion militaire nouvelle et de lancer une génération de militaires dans une créativité stratégique qui fonde leur activité professionnelle. Un bouleversement radical des fondements de la pensée militaire, sa réarticulation de l'hypothèse d'un développement considérable des forces morales et de l'adhésion populaire aux tâches de défense ouvre pour tout un secteur de l'armée une mission professionnelle claire. La disparition de toute référence, dans les missions de l'armée, aux tâches de répression interne ouvre un tout autre espace de réflexion militaire légitime, qui échappe par définition à l'hégémonie bourgeoise. Aussi il ne s'agit pas d'endormir les personnels militaires, mais de leur proposer une alternative à laquelle ils pourront adhérer.

Au cours de la mise en application de ces réformes profondes et du fait de l'érosion subie par le pouvoir bourgeois, la tentative de contre-attaque de la bourgeoisie peut surgir à chaque instant, sur le plan économique, politique et militaire.

Chaque objectif doit présenter la caractéristique de constituer une avancée pour le mouvement ouvrier, mais pris isolément, d'apparaître comme un enjeu insuffisant pour servir à la bourgeoisie de prétexte à l'affrontement, de telle sorte que, si l'affrontement se produit à l'initiative de la bourgeoisie, celle-ci soit obligée soit à le retarder, soit à le faire apparaître comme illégitime. Les couches moyennes seront alors tentées de rejoindre le pouvoir légitime, celui des travailleurs.

Le problème des socialistes autogestionnaires n'est pas de masquer leur volonté d'un bouleversement général de l'armée bourgeoise, aboutissant à ce que nous appelons la destruction de l'armée bourgeoise, éventuellement au cours d'un affrontement, mais au contraire d'exposer ce projet et, s'appuyant sur les contradictions au sein de l'appareil militaire, de faire prendre en charge par une partie des militaires eux mêmes, au nom de certaines de leurs valeurs propres, ce travail de bouleversement, grâce à l'appui des forces populaires.

Il s'agit de précipiter certaines mesures faisant que le contrôle populaire sur l'armée et l'interaction entre l'idéologie militaire démocratique et le mouvement des masses constitue la principale force de transformation en profondeur pendant une période suffisante. Il ne s'agit pas de précipiter à tout prix le moment de l'affrontement, mais au contraire de savoir préparer le moment où les forces militaires de droite, fascistes seront, elles, cantonnées ... / ...

dans un complot minoritaire.

Il n'est plus question, dans nos sociétés, d'envisager l'affrontement comme une bataille militaire unique, un combat de rues entre milices ouvrières et l'armée hypertechnifiée à la bourgeoisie. Le rapport des forces militaires ne peut plus être retourné de nos jours dans les pays capitalistes par un bricolage militaro-ouvrier héroïque. Les déviations idéologiques doctrinaires, politiques, jouent un rôle fondamental dans le passage à la transition socialiste.

Dans ce domaine aussi, la stratégie autogestionnaire s'appuie sur la formation de l'unité populaire dans l'institution armée, le regroupement des forces larges dans des luttes concrètes, seule garantie d'un affrontement victorieux, à la fois au niveau politique et militaire.

INSTITUTIONS

- COMMISSION PROGRAMME - INSTITUTIONS - POLICE -

La police est l'un des appareils d'Etat de la bourgeoisie, et elle constitue l'un des appareils répressifs le plus important. Les fonctions qu'elle remplit concernent l'ensemble de la vie sociale et certaines de ses attributions (résorption de la délinquance, circulation routière, intervention d'urgence, etc.) sont souvent ressenties comme des fonctions sociales nécessaires : dans le même temps, elle assure l'ordre public, conformément aux intérêts de la classe dominante, et elle se charge d'encadrer la population, de la fichier et de la réprimer.

On assiste actuellement au développement et au renforcement du contrôle policier sur la société : par son type même de fonctionnement, elle permet la prise en charge des mêmes secteurs sociaux par des services de polices différents, travaillant de façon juxtaposée, qui ne sont coordonnés que par la hiérarchie policière ; l'utilisation de l'informatique a permis l'utilisation et l'exploitation des différents fichiers de la population civile, reliables entre eux ; le choix de l'énergie nucléaire par la bourgeoisie renforcera de même le contrôle du travailleurs par la police et l'armée. Depuis 68, les effectifs de la police n'ont cessé de s'accroître et on assiste à la diversification de plus en plus marquée de ses activités, en particulier dans la prise en charge des services sociaux "d'assistance" et d'aide à la population. C'est dans cette perspective que se situe la mise en place et le développement de l'ilotage dans les zones urbaines, l'encadrement des jeunes, des immigrés, etc., ainsi que la diversification et l'extension du rôle idéologique qu'elle remplit dans l'acceptation par les travailleurs d'une certaine conception de l'ordre.

Il n'est pas indifférent que puisse se développer, au sein même de la police, un débat et les prises de positions contribuant à remettre en cause la cohésion interne de cet appareil fondé par la bourgeoisie sur le refus d'exercice de libertés et favorisant, par l'isolement du corps de politiciens des autres groupes sociaux, l'apparition et le développement de comportements corporatistes et fascistes.

L'objectif des révolutionnaires n'est pas d'occuper l'appareil d'Etat (dont la police), ni de le démocratiser ; mais c'est de leur responsabilité d'avancer des revendications transitoires le concernant et conformes aux intérêts des travailleurs : revendications liées au développement de la dynamique de masse pour la construction du pouvoir des travailleurs : ce qui nécessite de la part des travailleurs la destruction de l'Etat bourgeois, ainsi que le refus de déléguer à un corps de "spécialistes" la prise en charge de l'organisation sociale et de leur défense face à la contre-révolution.

C'est dans ces perspectives que sont présentées les mesures suivantes :

- reconnaissance du droit syndical et notamment du droit de grève
- publicité par principe des activités de la police. Compte tenu des missions particulières, cette publicité pourra être parfois assurée à posteriori, selon des modalités à définir : levée du secret professionnel et de l'obligation de réserve, réelle information sur le fonctionnement de la police
- suppression du fichage, et de la surveillance des personnes (sauf sous contrôle judiciaire). Toute personne aura droit, à sa demande, à consulter le dossier qui pourrait être établi sur elle et être informée de son utilisation

- renonciation à la doctrine de la sécurité, telle qu'elle est développée aujourd'hui, et aux opérations spectaculaires qui en résultent : opérations coups de poing, brigades spécialisées dans les interventions violentes, agressions contre les minorités (immigrés, homosexuels, etc ...)

- abolition de la police contre les travailleurs, de toutes les lois, mesures et procédures anti-démocratiques, en particulier abolition

. de la loi anti-casseurs

. des visites domiciliaires le jour et la nuit sur simple soupçon de présence de drogue

. la perquisition des véhicules

. de toute police parallèle et des corps spécialisés dans la répression

- revendication pour toute personne mise en garde à vue de pouvoir rencontrer immédiatement un médecin et un avocat

- revendication du droit de séjour pour les travailleurs immigrés et droit d'asile politique

1 - CONTROLE POPULAIRE

- élaboration d'une nouvelle doctrine policière où l'accent sera mis sur la protection des libertés démocratiques

- remise en cause de la hiérarchie qui sera soumise au contrôle des travailleurs et des policiers eux mêmes

- rétablissement du contrôle des collectivités locales sur l'activité de la police

- prise en charge par les travailleurs d'une défense populaire avec la participation de certains policiers sous contrôle des travailleurs pour assurer les tâches locales et ponctuelles (ex : enquête sur les accidents, lutte contre le sabotage ...)

2 - STATUT

- formation des personnels de police sous contrôle des travailleurs. Suppression de l'école des cadres

- bénéfique à tout le personnel du statut de la fonction publique

- possibilité pour les policiers de faire un recours contre un ordre reçu et de refuser des missions pour raison de conscience

- refonte du code de procédure pénal

- la police judiciaire sera mise à la disposition du Ministère de la Justice

- dissolution de l'Inspection générale des services. Mise en place d'un corps comprenant les représentants syndicaux pour analyser l'activité des services

- suppression des zones gendarmiques

- suppression de la pratique "de l'ilotage"

- suppression du "cadre noir"

- renoncement à l'équivalence avec la gendarmerie qui renforce la militarisation de la police

REVENUS ET PRIX

La satisfaction de la revendication salariale constitue un objectif s'imposant à tout gouvernement de gauche. Deux objectifs sont acquis : le relèvement du SMIC et de tous les salaires qui seront inférieurs au niveau de fixation du SMIC et le maintien du pouvoir d'achat de tous les salaires au moins jusqu'à un certain niveau à préciser.

Mais au delà ? Le programme commun ne répond pas et sa formulation est suffisamment vague pour que diverses interprétations soient possibles. Deux positions extrêmes sont concevables :

1 - Au delà du nouveau SMIC, il y aurait maintien du pouvoir d'achat mais pas d'augmentations réelles, au nom d'un resserrement de la hiérarchie des salaires. L'incidence nette de la revendication salariale se limiterait par conséquent à l'ampleur des hausses affectant les salaires au-dessous du nouveau SMIC.

2 - A l'opposé, on peut imaginer une répercussion de la hausse du SMIC sur les autres salaires comme cela s'est passé après les accords de Grenelle répondant à la volonté de maintenir la portion relative des différentes catégories de salariés, de l'O.S. à l'ingénieur. Dans ce cas, même si cette répercussion s'étale sur 6 mois ou un an, l'incidence de la revendication salariale correspondrait à une hausse réelle de l'ensemble de la masse salariale dans une proportion voisine de la hausse moyenne des bas salaires.

Le choix, entre ces deux extrêmes ne dépend pas seulement de l'appréciation que l'on a de la capacité de l'économie à supporter les hausses de salaires.

Il sera dicté par le type de rapports que la gauche entendra développer entre ouvriers, techniciens, ingénieurs et cadres. Or, quelle que soit la politique préconisée par le gouvernement, il lui faudra compter avec la liberté des entreprises de fixer les salaires, des syndicats divisés par rapport au maintien (CGT, CGC) ou non (CFDT) de l'éventail hiérarchique.

Mais surtout il lui faudra compter avec les revendications des travailleurs et leur détermination à les faire aboutir. Mais celle-ci est liée à une réalité que masque souvent l'apparente "unité" de la revendication salariale : l'extraordinaire disparité des salaires, à qualification équivalente, entre les régions, les industries, les entreprises, les ateliers d'un même établissement. Il est évident que la seule revalorisation des bas salaires avec strict maintien du pouvoir d'achat au delà, ou la hausse de l'ensemble des salaires n'a pas la même signification dans des industries comme le textile, le bois, les industries alimentaires où les salaires sont en moyenne plus bas que dans les industries chimiques, les machines-outils ou les banques. Or, ce sont ces disparités qui détermineront la dynamique réelle de la revendication salariale (cf. Chili et Portugal). Quelle sera l'attitude du gouvernement et des syndicats face à des revendications de hausses de salaires d'ingénieurs du textile moins payés que ceux de la Chimie ou d'ouvriers du Livre ou d'EDF dont les salaires sont supérieurs au salaire moyen d'un ouvrier professionnel ? Ce qui se jouera ici, ce n'est pas seulement la capacité de certaines catégories de travailleurs, soutenus ou non par leurs organisations syndicales, à faire valoir des revendications particulières indépendamment d'une politique nationale, mais à travers ces revendications la nature des rapports entre catégories de travailleurs, rapports entre la classe ouvrière et la bourgeoisie technicienne (cadres, ingénieurs) mais aussi rapports au sein de la classe ouvrière, y compris techniciens.

En définitive, les objectifs à poursuivre en matière salariale doivent être étroitement liés à ceux qui concernent la structuration actuelle de la classe ouvrière et à ses rapports avec la bourgeoisie technicienne. Dans cette perspective les premiers objectifs doivent être les suivants :

- a) égalisation des salaires entre branches d'activité pour des catégories de travailleurs équivalentes ; accession des femmes à tous les niveaux d'emplois et salaires correspondants*
- b) réduction de l'écart hiérarchique entre les différentes catégories ouvrières et employées, et entre celles-ci et les catégories ingénieurs et cadres (d'autant plus nécessaire que cet écart réduit les possibilités de relèvement des bas salaires et entraîne une répercussion plus ou moins intégrale de ce relèvement, en annulant partiellement les effets)*
- c) parallèlement, engagement d'une réorganisation du travail tendant à mettre en cause la séparation du tâches et à supprimer les plus pénibles d'entre elles (ce qui suppose des normes d'investissement correspondant à cet objectif,)*
- d) unification vers le haut des conditions de travail pour une même profession et une même branche (ex. transports routiers et ferroviaires).*
- e) tendance à dissocier le salaire reçu du type de travail concret effectué et notamment suppression du salaire au rendement et aux pièces pour aller dans le sens d'un même statut pour tous.*

Reprendre la suite du texte, mais rajouter à la fin de celui-ci :

"De façon générale, la satisfaction des revendications salariales et notamment le relèvement des bas salaires est lié à une action visant à écraser la hiérarchie des revenus (professions libérales, revenus du patrimoine ...) "

INTERNATIONAL

Le problème de la transition au socialisme se pose plus que jamais en termes de rapports entre politique intérieure et politique extérieure. Aujourd'hui l'internationalisation des capitaux et des rapports de production capitalistes par le biais des multinationales rend les pays de plus en plus indépendants.

Le capitalisme et l'impérialisme veulent doter l'Europe d'une plus grande cohésion non seulement économique et politique (comme le montre la campagne pour l'élection d'une Assemblée Européenne), mais aussi idéologique par la propagation de "doctrines de la sécurité" (RFA, France) qui visent à créer des modèles sociaux normalisés.

Le contexte international est donc déterminant pour une expérience de transition au socialisme : il n'est pas possible de construire le socialisme en France sans tenir compte du cadre structurel constitué essentiellement par l'OTAN et la CEE.

La CEE est un instrument régional de l'intégration capitaliste en liaison avec le capitalisme américain. Elle a servi de champ et de tremplin pour l'établissement de firmes multinationales, en particulier américaines. La libre circulation des capitaux et des marchandises empêche toute planification réelle pour un pays membre.

L'OTAN, que la France a réintégré de fait, est un instrument de pression et d'intervention militaire dont l'un des objectifs de plus en plus souhaité par les Etats-Unis est l'étouffement de toute expérience anti-impérialiste et anti-capitaliste dans un pays membre.

Les deux blocs qui constituent l'Europe connaissent chacun une crise économique et politique profonde.

Dans les pays de l'Europe de l'Est, du fait de l'accroissement des relations avec l'Ouest, et de la crise de pénurie qui s'est installée, se développe un mouvement profond de contestation intellectuelle et aussi ouvrière (Pologne, Tchécoslovaquie, RDA) qui, au nom de la défense des droits de l'homme, remet en cause le système autoritaire et répressif en place.

L'évolution de la situation en Europe du Sud, tant dans sa partie occidentale (Portugal, Espagne, France, Italie) que dans sa partie orientale, "balkanique" (Grèce, Yougoslavie, Roumanie), du fait de ses contradictions accrues vient remettre en cause le partage du continent issu de Yalta et, en réalité, entériné par la Conférence d'Helsinki en 1975.

Cette Europe voit se développer sur son pourtour méditerranéen une poussée des mouvements ouvriers et populaires ouvrant des perspectives concrètes à une stratégie anti-capitaliste et anti impérialiste.

Cette stratégie passe par la Méditerranée non seulement parce que dans les pays de l'Europe du Sud se déclenchent des mouvements ouvriers et populaires remettant en cause le pouvoir politique de la bourgeoisie, mais aussi parce que la Méditerranée est aujourd'hui, dans son ensemble, le lieu d'une confrontation entre les Etats-Unis et l'URSS s'opposant aussi à l'autodétermination des peuples de ces régions. Ce qui se passe au Liban, à Chypre, marque la volonté de l'impérialisme américain de contrôler fermement la route du pétrole du Moyen Orient. L'impérialisme américain agissant directement ou mieux par relais interposés est décidé, en Méditerranée, à imposer sa solution. Les bourgeoisies arabes, israélienne ainsi que les forces do- ... / ...

minantes de la IIème Internationale (et en particulier le SPD) participent de cette stratégie.

Cette stratégie politico-militaire s'accompagne d'une stratégie économique qui se traduit par la mise en place d'une nouvelle division internationale du travail dans le bassin méditerranéen.

Après avoir joué un rôle de producteurs bon marché d'agrumes et de produits énergétiques, de fournisseurs de main-d'oeuvre immigrée permettant aux firmes capitalistes de réaliser des sur-profits, les pays du bassin méditerranéen se voient assigner un nouveau rôle. Les grandes firmes capitalistes font de ces pays des producteurs de biens intermédiaires en sidérurgie et en pétrochimie grâce à la mise en place de filières où la forte valorisation du capital conjuguée à l'exploitation d'une main-d'oeuvre locale peu qualifiée et bon marché permettra de réaliser des surprofits. De même les monopoles européens déplacent, une partie de leur production métallurgique et mécanique : cas de l'automobile notamment (comme en Espagne).

QUITTER L'ALLIANCE ATLANTIQUE -

Dans le cadre d'une expérience socialiste en France, l'abandon de l'OTAN est un impératif stratégique fondamental. Il ne peut signifier une substitution de dépendance. Il sera facilité par toute perspective de remise en cause du pacte de Varsovie, mais ceci ne saurait constituer un préalable. Notre perspective demeure la désagrégation des blocs politico-militaires.

Face à une stratégie d'étouffement d'une expérience anti-capitaliste dans un pays d'Europe que ne manquera pas de mettre en place l'impérialisme américain et ses relais en Europe et dans le tiers-monde, il faut viser à l'établissement de rapports économiques différents avec les pays du bassin méditerranée. Ils doivent être fondés sur l'indépendance, l'échange égal, la coordination des planifications économiques et le contrôle dans le choix des investissements et des choix commerciaux.

Il est nécessaire d'envisager une nouvelle zone d'activités et d'échanges économiques, permettant de réduire les moyens de pression des pays capitalistes dominants.

En ce sens, il est nécessaire de rechercher des objectifs communs de lutte avec les forces anti impérialistes au niveau de la Méditerranée.

LA QUESTION DE L'EUROPE -

L'élection au suffrage universel d'une Assemblée européenne tend à légitimer une institution supra-nationale au service des multinationales et des intérêts de la bourgeoisie. Du fait de ce mode d'élection, les fonctions de cette assemblée, aujourd'hui inexistantes en termes de pouvoir d'Etat et de politique économique, sont susceptibles de s'étendre demain, si les intérêts de la bourgeoisie l'exigent.

Détenant une autorité supérieure à celle de l'actuelle Assemblée européenne et contrôlée par les Etats capitalistes les plus puissants dont la RFA, elle exercera sa vigilance aux dépens du mouvement ouvrier et d'éventuelles expériences socialistes en cherchant à leur imposer un barrage institutionnel.

De son côté, l'impérialisme américain met sur pied une nouvelle ... / ...

politique «trilatérale» vivant à associer l'Europe occidentale et le Japon sous son hégémonie, en vue de consolider leur suprématie mondiale. Là aussi, les forces social-démocrates européennes adhérentes à la IIème Internationale jouent un rôle de relais. La RFA notamment diffuse un "modèle" qui n'est pas seulement économique mais aussi un modèle politique d'étouffement des libertés.

En France, la bourgeoisie utilise cette opération pour diviser le mouvement ouvrier, ce à quoi le Parti Socialiste se prête. En Italie "l'abstention positive" du PCI est de nature à favoriser, de fait, la restructuration capitaliste et l'opération européenne.

Ce projet doit être combattu non d'un point de vue nationaliste, mais du point de vue de la lutte des classes en Europe.

Le PSU ne peut que dénoncer ce projet et orienter autour de la coordination des forces ouvrières syndicales et politiques de l'Europe capitaliste, pour l'Europe des travailleurs. Celle-ci est l'expression, pour aujourd'hui, de la solidarité internationale des travailleurs européens en lutte, face à la domination des multinationales et des gouvernements à leur service. La stratégie de contrôle des travailleurs sur leur travail et sur leurs conditions de vie prend une dimension nouvelle du fait même de l'évolution de la division internationale du travail. Celle-ci se traduit par une répartition des processus de fabrication d'un produit sur différents pays, situant les centres de décisions dans d'autres et démantelant des secteurs industriels entiers comme celui de l'horlogerie et du textile. Comment les travailleurs peuvent-ils espérer contrôler le travail s'ils n'ont pas une stratégie internationale, à la mesure de la division capitaliste du travail ? Donc le cadre de cette solidarité ne doit pas se restreindre aux pays de la CEE, mais doit s'efforcer de rassembler aussi les travailleurs des pays non membres.

Il est possible de préparer par des contacts syndicaux et politiques une riposte ouvrière se fixant les objectifs suivants :

1 - La dénonciation des plans d'austérité mis en place dans toute l'Europe Occidentale. Qu'ils s'appellent Plan Barre ou Andreotti, Callaghan, Suarez ou Soarès, ils ont tous le même objectif : transférer sur le dos des travailleurs les charges de la crise du système capitaliste. A l'abri de ces plans les multinationales américaines et aussi allemandes développent leurs implantations, accélèrent l'intégration économique et financière au plan européen et menacent d'étouffer demain toute tentative de transition au socialisme choisie librement par un peuple d'un pays membre de la CEE.

2 - Contrôler les mouvements de capitaux afin d'empêcher tout sabotage économique d'une expérience socialiste ainsi que toute manipulation contre sa monnaie. Des rencontres entre travailleurs européens des institutions financières et bancaires devront être envisagées dès maintenant.

3 - Coordonner au niveau européen les nationalisations sous contrôle ouvrier des firmes multinationales existantes, afin de les transformer en "entreprises publiques multinationales". Cet objectif ne pourra être atteint que si les forces ouvrières internationales des firmes en question se concertent au plus tôt.

4 - Entreprendre une campagne en faveur de l'égalisation au plus haut niveau des droits des travailleurs immigrés, notamment des droits syndicaux et politiques, ainsi que sur les garanties juridiques concernant la vie de travail et la sécurité sociale. Cette politique sociale européenne doit faire l'objet de propositions élaborées en commun par toutes les forces ouvrières anti capitalistes d'Europe.

5 - *Dans l'immédiat, une campagne pour une réduction concertée des horaires de travail devrait pouvoir se mener au niveau européen, soit au niveau d'une firme, soit au niveau d'une branche (métallurgie exemple).*

6 - *Lutter contre la coordination policière de la répression en Europe et notamment contre la "convention anti-terroriste" qui sous couvert de lutte contre le terrorisme assimile le délit politique au délit de droit commun, supprimant ainsi le principe du droit d'asile. Dénoncer, solidairement avec les forces progressistes d'Europe, toute "loi scélérate" qui vise à créer une internationale de la répression.*

7 - *En cas de décision concernant l'élection de l'Assemblée, se poserait au PSU le problème de la coordination des forces de l'Europe, y compris celles d'Espagne, du Portugal et de Grèce, partageant notre analyse sur le projet d'intégration de l'Europe capitaliste, afin de mettre au point une attitude commune.*

NUCLEAIRE

- RESOLUTION SUR LES PROBLEMES DU NUCLEAIRE -

Depuis les années 1950, sous l'égide des grandes banques, telles que Paribas, les grandes multinationales PUK, Westinghouse, Creusot Loire, CGE, se sont restructurées en vue du nucléaire. Laissant assurer toute la phase de recherche et les plus gros investissements par le secteur public, les multinationales n'avaient plus qu'à trouver une crise pour faire croire à la nécessité inéluctable du nucléaire. (Voir fin de l'introduction, page 6)

I - ANALYSE DU NUCLEAIRE -

La mise en place du Programme Nucléaire en France et dans le Monde nous amène à constater que celui-ci est dangereux quels que soient les aspects sous lesquels on l'examine.

A / aspects techniques

La production d'électricité d'origine nucléaire nécessite la mise en oeuvre de techniques inexpérimentées industriellement. Le fonctionnement des centrales nécessite la production de combustible et le retraitement des déchets.

Cette dernière phase présente de nombreuses lacunes techniques ne lui permettant pas actuellement de fonctionner.

Une phase facultative pour la mise en oeuvre du nucléaire permettrait, si elle fonctionnait, de multiplier par cinquante les possibilités de production d'énergie. C'est la phase du surgénérateur. Cette technique est encore loin d'être au point, aucun réacteur expérimental ne fonctionnant de façon satisfaisante dans le monde.

Le manque d'expérience et les impasses techniques faites à tous les stades du nucléaire augmentent considérablement les risques d'accidents graves. L'ampleur de ces derniers peut être telle qu'une région entière soit touchée et que les effets subsistent pendant plusieurs générations humaines.

Encore plus que d'autres, la technique nucléaire n'est pas neutre et l'absence volontaire de recherches pour une autre politique énergétique vise à la présenter comme inéluctable.

B / aspects écologiques

Le nucléaire présente des risques écologiques très graves. D'une part, il accroît les problèmes posés par la production d'électricité de façon classique (réchauffement des eaux de rivière ou de mer, formation de brouillard due à l'évaporation dans les tours de refroidissement, développement des lignes très haute tension). D'autre part, il crée des nuisances nouvelles liées à la radio-activité en polluant l'eau et l'air au voisinage des installations, qui en France répondent souvent à des impératifs de localisation dans des régions à densité humaine importante.

Il produit des déchets radio actifs dont certains restent dangereux pendant plusieurs centaines de millénaires et que ni le CEA, ni personne au monde ne sait où et comment stocker.

C / aspects économiques

Globalement, le capitalisme international traverse une crise structurelle. Le choix nucléaire a été fait dans cette période. Il permet de restructurer mondialement le capitaliste financier et industriel et de lui offrir de nouvelles perspectives de production.

Aussi ce choix est une nécessité, économique internationale pour le capitalisme, même si les raisons officielles données à cette politique sont d'ordre nationalistes.

En effet, l'argument principal porté par le gouvernement français et les directions d'EDF et du CEA en faveur de l'énergie nucléaire est, outre son faible coût par rapport aux autres sources d'énergie, la nécessité d'assurer l'indépendance énergétique de la France.

Or, les Investissements nécessaires à cette technique sont tellement énormes que dès maintenant EDF n'est plus capable de les assurer et doit faire des emprunts internationaux. De plus, la répartition géographique des ressources en Uranium est peu favorable à la France et le nucléaire est monopolisé, en particulier pour la fabrication des éléments combustibles, par quelques firmes multinationales. Dès l'instant où des investissements importants et irréversibles auront été faits par les gouvernements, ces firmes pourront pratiquer les prix qu'elles désirent.

Où est l'indépendance nationale en cette matière ? Les prix, eux, ont déjà plus que doublé depuis 1973.

La rentabilité énergétique est telle que, sans prendre en compte l'énergie nécessaire au démantèlement des centrales, il tout au minimum quinze ans pour que l'ensemble du programme nucléaire français produise plus d'énergie qu'il n'en consomme. Ce délai aurait pu être mis à profit pour réaliser des investissements meilleurs.

Le développement de l'industrie nucléaire en France correspond d'autre part à un "créneau" économique d'importance pour le capital monopoliste français, dans le cadre de la concurrence capitaliste internationale. Il constitue un moyen de lutte contre la baisse du taux de profit (socialisation du gaspillage, privatisation du profit) et permet à l'impérialisme français de se maintenir à travers l'exportation de centrales ou de technologie nucléaire.

D / aspects liés à l'emploi et aux conditions de travail

Par rapport aux énormes investissements qu'il entraîne, le nucléaire crée moins d'emplois qu'il n'en supprime en se substituant à d'autres sources d'énergie : paysans chassés de leur terre, pêcheurs privés d'emploi, licenciements dus à l'abandon d'anciennes formes d'énergie et aux restructurations.

D'autre part, les conditions de travail dans l'industrie du nucléaire n'offrent qu'une sécurité dérisoire vues les conséquences biologiques et génétiques des rayons ionisants.

Les travailleurs subissent là comme ailleurs une exploitation intensive qui se traduit par une contradiction entre la nécessité impérieuse de fournir, dès la fabrication de base, un produit de haute qualité et l'impossibilité d'y parvenir, suite aux exigences de rentabilité, tout contrôle supplémentaire impliquant une dépense supplémentaire. Il en découle au niveau du fonctionnement des centrales des risques nombreux pour les travailleurs d'abord et pour le milieu social et écologique ensuite.

La spécificité des techniques nucléaires provoque, à court terme, de profondes modifications sociales. Le nucléaire "consomme" des travailleurs (en particulier des soudeurs) qui après un certain nombre d'années doivent se reconverter vers d'autres branches de l'industrie.

E / aspects politiques et sociaux

La mise en oeuvre du programme nucléaire nécessite la mise en place d'un appareil de contrôle policier et militaire, tant national qu'international, pour la surveillance des installations, du personnel et des populations, le transport et la gestion des matières radio-actives.

Le contrôle entraîne un fichage généralisé de la population donc une dépendance accrue de celle-ci par rapport au pouvoir. La peur constante de l'accident nucléaire modifie profondément les comportements sociaux. Elle crée un terrain favorable à l'acceptation de la répression.

Les grands chantiers emploient une forte majorité de travailleurs venus de l'extérieur. Ceci déchire le tissu social de la région par la création d'emplois temporaires, exclusivement masculins, l'absence de structures sociales d'accueil, la spéculation foncière, l'expulsion des paysans, la modification de l'environnement.

La politique nucléaire actuelle, est imposée par les instances gouvernementales et EDF, sans qu'une information réelle soit faite au niveau de la population, donc sans lui permettre, de faire elle-même le choix.

L'ultra centralisation du nucléaire, techniquement nécessaire, et volontairement accrue par les gouvernements, met en cause la possibilité de développement d'un système autogestionnaire.

F / aspects militaires

Le fonctionnement et le développement de l'industrie nucléaire amènent un renforcement de la militarisation de l'ensemble de la société. A l'intérieur des centrales et usines, cela se traduit par la hiérarchisation très forte et le renforcement du secret industriel ou professionnel. En ce qui concerne l'extérieur des centrales, les plans ORSEC-RAD sont essentiellement des dispositifs à caractère militaire.

Du fait de la dépendance de l'approvisionnement énergétique français lié au programme nucléaire, et du fait des nouvelles possibilités d'actes terroristes ou de chantage qu'offre l'industrie du plutonium, toutes les installations nucléaires sont intégrées dans le plan militaire de Défense Opérationnelle du Territoire.

Le développement de l'industrie nucléaire augmente les risques de dissémination de l'arme atomique. Elle se fait sous le contrôle des USA, essentiellement vers les pays fascistes, tels l'Iran, le Pakistan, la Corée du Sud, l'Afrique du Sud, ou le Brésil.

II - LA CROISSANCE ENERGETIQUE -

Pour la société capitaliste, les dangers du nucléaire disparaissent totalement derrière les intérêts qu'elle y trouve. Les tenants du Nucléaire expliquent que, sans la croissance énergétique actuelle, nous remettrons en cause le niveau de vie, l'emploi, etc ... Il n'est pas vrai que la même consommation d'énergie entraîne le même niveau de vie. Sans sortir du modèle capitaliste, pour un niveau de vie équivalent, les Suédois consom-

ment deux fois moins d'énergie par an et par habitant que les Américains.

Le maintien de la croissance économique selon les normes capitalistes fait toujours plus appel à des articles auxquels appartient la croissance énergétique de plus en plus importante. Celui-ci n'est en fait justifié que par la poursuite du gaspillage et les énormes besoins en énergie que requiert le programme nucléaire lui-même.

La croissance capitaliste s'appuie pour les pays dominants, sur les inégalités mondiales. Elle est possible uniquement parce que la quasi totalité de la consommation en énergie est réalisée au profit d'un très petit nombre de pays représentant une faible part de la population mondiale.

Le nucléaire n'est pas une fatalité car d'autres possibilités existent qui ne font pas régresser les conditions de vie. Ce sont les possibilités offertes par les sources d'énergies alternatives (solaire, éolien ou géothermique par exemple). Leur mise en oeuvre n'est pas une fin en soi, car un développement de type capitaliste peut les utiliser. Cependant, elles permettent la réalisation d'un autre type de développement.

Cet autre type de développement est possible. C'est celui que permet le socialisme autogestionnaire. En éliminant le gaspillage capitaliste et en décentralisant les moyens de production, il rendra possible un essor tant individuel que collectif. En faisant apparaître le type de production et de consommation capitaliste fondé sur la loi du profit, il permettra de répondre aux besoins réels des travailleurs et de la population.

III - LES PROPOSITIONS DU P.S.U. -

Dans son analyse de la situation, le PSU constate la carence des organisations politiques ou non sur les problèmes de l'énergie et du nucléaire.

Pour réaliser son programme électro-nucléaire, le pouvoir met en place une infrastructure industrielle qui tend à rendre la situation irréversible. Face à cela, les partisans du Programme Commun, bien que contestant le programme issu du gouvernement Messmer, ne sont pas défavorables au développement de l'énergie nucléaire et réagissent faiblement contre ce processus qui engage l'avenir. A travers le ralentissement de la mise en place de ce programme, la demande d'une filière française, la nationalisation de l'ensemble du secteur nucléaire, ce ne sont que des aménagements qui sont proposés. Or, le Nucléaire de type socialiste est aussi dangereux que le Nucléaire de type capitaliste. Il s'oppose de la même manière à l'Autogestion.

Les organisations d'extrême gauche ou bien n'ont pas poussé l'analyse en ce domaine, ou bien l'ont fait de façon très incomplète. Leur présence sur le terrain des luttes n'est qu'épisodique.

Seule la CFDT, qui demande un moratoire de trois ans, reformule entièrement les conditions de sécurité et de travail et anime effectivement des luttes dans ce sens, contribue à une remise en cause de ce programme.

Les organisations écologiques ne formulent pas toute leur opposition au Nucléaire en termes anti capitalistes. Néanmoins, au delà de ces ambiguïtés, elles participent à la prise de conscience des dangers du nucléaire. C'est par des actions communes que le PSU élargira le champ des problèmes insuffisamment posés et situera l'action au niveau de la lutte des classes.

Du fait des incertitudes, des risques, de l'irréversibilité, des conséquences globales et partielles, nationales et internationales du développement de l'électro-nucléaire, le PSU réaffirme sa demande d'arrêt immédiat du programme et l'ouverture d'un moratoire de 5 ans. Un tel moratoire devrait avoir le contenu suivant :

- *arrêt des centrales nucléaires en fonctionnement*
- *suspension des centrales en cours de construction*
- *arrêt des investissements dans le secteur industriel intéressé par l'électro-nucléaire*
- *arrêt des exportations de matériel et de technologie nucléaires*
- *ouverture d'un vaste débat public complet et contradictoire éclairant tous les aspects (écologiques, économiques, sociaux, politiques, militaires) du problème énergétique*
- *publication intégrale du plans ORSEC-RAD*
- *création d'une commission populaire d'enquête indépendante d'EDF et des autorités préfectorales*
- *lancement d'un vaste programme de recherches sur les énergies alternatives et les économies d'énergie*
- *lancement d'un programme de reconversion industrielle maintenant l'emploi au pays*
- *élaboration d'une alternative énergétique pour le court et moyen terme s'appuyant notamment sur :*
 - . *développement de l'utilisation des sources d'énergies renouvelables, en particulier le solaire et la géothermie*
 - . *utilisation rationnelle des énergies traditionnelles que sont l'hydrolique, le charbon, le gaz et le pétrole en redéfinissant de nouveaux rapports avec le tiers-monde*
 - . *amélioration des rendements énergétiques, en particulier celui des machines industrielles qui est souvent sacrifié pour limiter les investissements*
 - . *récupération des déchets (déchets industriels, objets usés, ordures ménagères)*
 - . *nationalisation des moyens de chauffage et isolation efficace*
 - . *refus du tout électrique*
 - . *lutte contre le gaspillage à tous les niveaux*
 - . *développement de la consommation collective avec, entre autres, une action pour l'amélioration et la gratuité des transports en commun*
 - . *fabrication d'objets solides, durables et réparables*
 - . *suppression des "gadgets inutiles" et des emballages excessifs et non récupérés*
 - . *luttés contre les moyens détournés pour stimuler la dépense d'énergie (par exemple : impossibilité d'avoir une voiture confortable et peu puissante)*
 - . *lutte pour une exploitation rationnelle des ressources humaines et agricoles, ce qui nécessite la prise en compte des problèmes écologiques et d'équilibres des composants végétaux et animaux dans la nature.*

Pour imposer le moratoire, le mouvement contre le Nucléaire doit s'amplifier et s'élargir. Le P.S.U. continuera son effort avec tous ceux qui désirent lutter pour construire des comités locaux, dans les quartiers et les entreprises, pour l'information et la lutte contre le programme électro-nucléaire. Les comités locaux doivent s'efforcer de coordonner leurs actions à l'échelon régional et national.

Le rôle des révolutionnaires, en particulier des partisans du socialisme autogestionnaires, est donc :

- d'une part, de mettre prioritairement en avant des revendications, des formes d'actions, d'organisation, permettant la mobilisation du mouvement ouvrier dans son ensemble,*
- d'autre part, en militant au sein des associations et comités antinucléaires, d'aider ce mouvement à préciser ses orientations politiques.*

Ainsi, la lutte contre le programme nucléaire pourra contribuer au rassemblement des forces sociales anticapitalistes, elle pourra être une des manifestations de la subversion autogestionnaire, c'est à dire de la révolution socialiste de notre époque.

Le Xème Congrès National du P.S.U. mandate la direction politique nationale et la commission écologie/nucléaire pour :

- faire le bilan des luttes menées dans le domaine de l'énergie nucléaire*
- coordonner et appuyer les luttes menées sur les sites, dans les quartiers et dans les entreprises*
- participer à une coordination nationale des opposants à la centrale nucléaire de Fessenheim dans le but de s'opposer à son démarrage.*

. = . = . = . = . = . = . = . = .

AJOUTER après le 1er paragraphe de l'introduction -

... du Nucléaire. Fin 1973, l'augmentation du prix du pétrole brut organisée par les trusts pétroliers déclenche la "crise du pétrole". La France décide alors, avec le plan Mesmer, de changer sa politique du tout pétrole pour celle du tout nucléaire. Ce brusque revirement, dû en fait à une crise mondiale du capitalisme et à la nécessité pour les grandes firmes multinationales de trouver de nouveaux profits, a été marqué par l'intensification d'un vaste mouvement de contestation et de lutte sur les problèmes de l'énergie, dont le P.S.U. est une composante importante. L'irruption des problèmes énergétiques en termes politiques dans la lutte des classes est aujourd'hui une donnée fondamentale du combat pour le socialisme autogestionnaire.

RESOLUTION SUR LE REGROUPEMENT AUTOGESTIONNAIRE -

I - L'autogestion socialiste, telle que le PSU a tenté de la définir dans le Manifeste de Toulouse n'est pas une construction théorique abstraite. Elle est l'expression d'aspirations profondes des travailleurs, de la jeunesse et des couches populaires, telles qu'elles ne sont exprimées depuis 68 dans les entreprises comme LIP en a donné naguère l'exemple ou dans la lutte des paysans-travailleurs, mais aussi hors de la production (cadre de vie, écologie, ...) sur le terrain idéologique (famille, sexualité, femmes, minorités nationales, etc.) et au sein même de l'appareil d'Etat (lutte des soldats, action d'une partie de la magistrature, etc.). Ces aspirations ("changer la vie") se traduisent dans certaines luttes par des contenus revendicatifs nouveaux (remise en cause des hiérarchies sociales, des rapports sociaux autoritaires et du centralisme, volonté de contrôle sur la production, l'emploi, les systèmes de rémunération ...) et des formes spécifiques d'action (démocratie directe, volonté de prise en charge de leurs problèmes par les intéressés eux mêmes).

Autour de ces aspirations et de ces revendications, se sont dégagés une pratique militante et, par la suite, un courant social significatif présent sur tous les terrains de la lutte anticapitaliste, y compris ceux que désertent les organisations traditionnelles de la classe ouvrière (écologie, nucléaire, minorités nationales, féminisme).

Cette pratique militante et ce courant social autogestionnaire dessinent une stratégie implicite de subversion sociale, mais n'ont pu déboucher sur une coordination permanente ni, à plus forte raison, sur une expression politique unifiée. Le courant autogestionnaire demeure aujourd'hui profondément hétérogène et diffus.

II - Rechercher les moyens d'une coordination de l'ensemble de forces et militants qui se situent dans ce courant social est une des tâches principales des militants du P.S.U.

Cette démarche ne peut être que diversifiée en fonction des situations locales, des thèmes mobilisateurs et des pratiques, compte tenu en particulier de l'hétérogénéité du courant autogestionnaire.

Si la coordination des autogestionnaires est un élément fondamental de la politique du Parti, il ne peut être question de reprendre (de façon à la fois plaquée et centralisatrice) une démarche purement organisationnelle, comme ce fut le cas pour la constitution du CLAS (qui n'a pas permis une véritable coordination).

Le PSU ne pourra jouer un rôle positif dans la coordination des forces autogestionnaires que dans la mesure où il saura à la fois faire des propositions politiques concrètes permettant une confrontation et une avancée collective sur les divers fronts de lutte, prendre les initiatives indispensables répondant à l'attente des divers mouvements autogestionnaires. Cette démarche s'intègre pour le PSU dans la construction de l'Unité Populaire.

Le PSU s'est efforcé de répondre à ces nécessités par la première session des Etats Généraux. Il entend poursuivre ses efforts en ce sens.

III - Aujourd'hui, à la veille d'une crise politique majeure, il est nécessaire que le courant autogestionnaire parvienne à une expression politique unifiée. Le Parti doit favoriser l'émergence d'une force politique autogestionnaire par la confrontation ouverte et la coopération de tous ... / ...

ceux qui luttent pour le contrôle et l'autogestion. Une telle orientation doit être un des piliers de l'action du Parti. C'est pourquoi elle doit s'enraciner sur une pratique cohérente menée en fonction des réalités quotidiennes vécues par les travailleurs.

Le PSU ne prétend pas imposer ses orientations : c'est en fonction de la lutte des classes que les militants évolueront eux-mêmes. Le PSU s'adresse à tous ceux qui ont en commun la volonté de défendre la démocratie ouvrière et toutes les formes de lutte à caractère autogestionnaires et entendent s'engager dans la bataille unitaire sans préoccupations sectaires.

Sur cette base peuvent se rencontrer puis se rejoindre des militants qui refusent actuellement un engagement politique, d'autres qui sont membres d'organisations révolutionnaires, d'autres enfin qui croient à l'efficacité de l'union de la gauche mais qui, dans la pratique, manifestent les mêmes préoccupations autogestionnaires.

IV - OBJECTIFS -

1/ L'objectif, à terme, du regroupement des autogestionnaires est de constituer une organisation politique révolutionnaire des partisans de l'autogestion socialiste, capable de constituer un intellectuel collectif pour la fraction la plus résolument anticapitaliste de la classe ouvrière et des couches populaires qui sont ses alliés, ayant par là les moyens de peser politiquement dans le mouvement ouvrier et sur les événements.

2/ Il ne s'agit donc, ni de rassembler les sympathisants du PSU, ni de fusionner deux ou plusieurs groupes révolutionnaires, avec ou sans le renfort de leurs sympathisants.

3/ Il s'agit avant tout d'amener les militants qui luttent sur des objectifs autogestionnaires dans les organisations de masses à comprendre la nécessité de construire ensemble une force politique, capable de promouvoir leurs aspirations sur le plan du pouvoir à tous les niveaux. C'est dans ce sens que le PSU s'adresse aux militants syndicalistes (pas seulement de la CFDT), à ceux des associations para-syndicales (syndicats du cadre de vie, de la magistrature, GIS, MAS, etc.), des mouvements de fermes, de jeunes, de soldats, des mouvements écologiques (Amis de la Terre, Mouvement écologique), des mouvements nationalitaires (occitans, bretons, corses, basques, etc.), des groupes locaux ou régionaux de type divers (le CLAJ en Provence, le Cercle Marxiste en Vendée, le GAG à Louviers, etc.).

4/ C'est dans ce sens qu'il s'adresse aussi et sans exclusive aux organisations révolutionnaires et aux militants du mouvement ouvrier qui se cherchent dans la voie de l'autogestion (même si le terme n'appartient pas à leur vocabulaire). Il leur propose d'explorer ensemble, avec le PSU, les possibilités de travailler à l'émergence d'une telle force politique dépassant les organisations actuelles.

5/ Nous parlons de force politique autogestionnaire, et non de Parti, pour laisser libre le débat sur le type d'organisation nécessaire. Toutefois une telle organisation ne saurait être un cartel d'organisations hétérogènes (comme le FUR au Portugal), ni un rassemblement de type travailliste où les organisations politiques seraient fondues avec des mouvements larges.

6/ Une force politique suppose un accord sur des problèmes du pouvoir (le socialisme autogestionnaire), sur le programme (de transition), sur la stratégie, sur le rapport avec les organisations de masse (syndicats, etc.), enfin sur la nature même de l'organisation (aspirant à devenir non le dirigeant mais un intellectuel collectif de la classe ouvrière).

7/ Elle ne saurait avoir pour objectif ou pour conséquence d'isoler les révolutionnaires par rapport au mouvement ouvrier de masse.

Elle ne peut se développer que dans les luttes communes contre la bourgeoisie et la droite (y compris sur le plan électoral).

Dans son développement comme dans son achèvement, elle doit se situer, pour le PSU, dans le cadre d'une stratégie générale d'Unité Populaire et d'Unité d'action avec les organisations réformistes.

V - LES MOYENS

1/ S'orienter vers le regroupement des autogestionnaires, ce n'est pas procéder à une opération magique qui permettrait de rassembler des forces "disponibles". Statistiquement, de telles forces n'existent pas : les organisations politiques révolutionnaires sont encore éloignées de notre projet. Les autogestionnaires inorganisés politiquement ne considèrent pas comme crédibles les organisations révolutionnaires.

2/ Il s'agit donc d'un combat politique opiniâtre et de longue durée pour créer une dynamique unitaire et la rendre crédible. Cela suppose à la fois un débat ouvert et la pratique de l'action commune ; à la fois des structures de base pour mener l'action et permettre le débat, et des initiatives nationales.

3/ De là une double démarche, que le Parti doit prendre en charge simultanément :

- a) la constitution ou le développement dans les localités, les entreprises, les régions, de structures souples réunissant les militants autogestionnaires pour le débat et pour l'action : sans de telles structures, décidées à la base, nous n'aurions qu'un débat d'appareils - c'est à dire contraire de ce que nous cherchons -
- b) l'ouverture d'un débat national sans exclusive avec les militants et organisations qui s'orientent vers l'autogestion (et non sa caricature social-démocrate) ou dont la pratique s'inscrit dans ce sens : sans ces initiatives nationales aucune dynamique n'est possible et les organismes de base périliteraient vite.

VI - LES ORGANISMES DE CONVERGENCE AUTOGESTIONNAIRE -

1/ Ils correspondent dès maintenant à un début de réalité, même s'ils sont encore parcellaires et balbutiants : convergence occitane socialiste autogestionnaire, expérience de Dordogne, de Bretagne, cercles autogestionnaires, etc.

2/ C'est une réalité multiforme, en fonction des conditions régionales ou locales et des situations politiques : il ne peut être question de proposer un modèle.

3/ L'ouverture doit en être aussi large que possible. Le PSU souhaite qu'elle se fasse sans exclusives.

4/ L'initiative suppose la concertation de militants d'organisations (organisations larges, mouvements de masse, groupes politiques) : mais il est souhaitable que la convergence ne prenne pas le caractère d'un cartel ou le quitte rapidement.

5/ Il importe que les "convergences" se développent à partir de l'action de masse autant que possible sur des thèmes où chaque mouvement puisse ... / ...

retrouver ses préoccupations, et capables d'amener une réflexion plus générale : prise en charge des problèmes de quartier (auto-réduction des loyers et des charges, opposition aux saisies et expulsions), occupation des sols, espaces verts, vie culturelles etc., campagnes (antinucléaires, auto-réductions ...), soutien aux luttes (contre les licenciements, etc.). Ces thèmes ne peuvent être établis que sur place.

6/ Ces organismes ne peuvent vivre que si s'amorce une dynamique nationale. Même alors, beaucoup seront instables. Les échecs éventuels ne doivent pas nous décourager mais amener les militants du Parti à en tirer les leçons pour faire des propositions mieux adaptées au réel. Ils doivent se souvenir que leur action s'inscrit dans une perspective longue.

7/ Dans le meilleur des cas, s'ils sont vivants et représentatifs du mouvement autogestionnaire, ces organismes peuvent constituer les embryons locaux ou régionaux de la force politique autogestionnaire. Mais ce n'est ni une condition de départ, ni un aboutissement nécessaire. Il est fort possible qu'ils aboutissent à une coordination des mouvements autogestionnaires.

8/ Le Congrès invite toutes les organisations du Parti (régions, fédérations, sections, etc.) à faire tous les efforts pour aider à la généralisation de convergence autogestionnaire, en utilisant les considérations précédentes.

VII - LE DEBAT NATIONAL -

1/ Le débat prend nécessairement des formes différentes selon qu'il concerne les mouvements larges, les organisations révolutionnaires ou les militants politiques qui se posent le problème de l'autogestion.

2/ Sauf contribution personnelle, ces derniers pourront participer à la discussion essentiellement au travers des structures locales ou régionales.

3/ Avec les mouvements larges et les organisations de masse, le débat partira des préoccupations et des problèmes qui sont les leurs, des orientations prises sur ces problèmes, des implications anti capitalistes de l'engagement, des propositions du programme de transition, de la nécessité d'une organisation politique et d'une stratégie. Il s'agit d'un débat avec ces organisations et non d'un débat visant à les intégrer en tant que telles dans un processus de regroupement politique.

4/ Avec les organisations politiques révolutionnaires nationales (LCR - OCT, etc.) - ou nationalitaires (Lutte Occitane, etc.) nous proposons que le débat porte surtout sur les finalités de l'action (le socialisme autogestionnaire), le pouvoir aux travailleurs, la stratégie unitaire, les rapports avec les organisations de masse, la nature du Parti. Il portera nécessairement autant sur la pratique que sur la théorie. Sans préjuger de ses résultats, le PSU s'efforcera non de dresser des constats de divergence, mais de faire évoluer les positions et les pratiques.

5/ Le débat national devra être répercuté au niveau local - tandis que les réflexions des convergences de base devraient être répercutées au niveau national. Il ne se conçoit que dans le cadre d'un travail commun, même partiel.

VIII - INITIATIVES NATIONALES -

1/ Le Congrès du PSU décide d'adresser un appel public aux militants et aux organisations qui se veulent autogestionnaires et qui luttent pour ... / ...

l'action directe et le combat des travailleurs.

2/ Il décide la constitution d'une Commission nationale pour suivre l'ensemble des problèmes du regroupement autogestionnaire.

3/ Il mandate cette Commission sous le contrôle de la direction du Parti pour prendre contact, sans exclusive, avec les organisations et mouvements mentionnés plus haut :

- pour discuter des suites qu'ils estiment pouvoir donner à l'appel du Congrès*
- pour envisager les modalités du débat notamment l'échange d'articles de discussions dans les organes de Presse*
- pour étudier les possibilités d'aider à l'extension des expériences de "convergence" sans pour autant se substituer aux organismes régionaux.*

4/ Il propose que se tienne, si possible avant l'été, une nouvelle session des Etats Généraux pour l'Autogestion socialiste pour rechercher la convergence politique des militants qui mènent l'action sur divers plans. Nous proposons que cette session soit préparée en commun.

a) régionalement, et localement : par les structures de convergence ou - en l'absence de telles structures - par les militants des divers courants concernés.

b) nationalement : par un collectif de militants représentatifs qui établiraient ensemble les conditions pratiques et politiques de sa convocation, de son ordre du jour et de sa préparation.

5/ Pour le PSU, cette recherche de la convergence politique entre militants autogestionnaires devrait trouver plus tard son aboutissement dans la constitution d'une force politique révolutionnaire commune.

Bien entendus ce n'est pas là un préalable à la discussion en commun. Le PSU considère que l'aggravation de la lutte des classe en fera apparaître la nécessité à ceux qui ne la voient pas clairement aujourd'hui.

STRUCTURES -

FONCTIONNEMENT DU PARTI -

Le texte suivant a été voté par 124 POUR (71% des délégués présents, 79% des exprimés), 34 CONTRE (texte contradictoire) et 17 ABSTENTIONS.

- "1. A l'intérieur du Parti le droit à la libre expression individuelle et collective des militants, sous la forme où ils le souhaitent et selon le mode d'organisation qu'ils choisissent, ne saurait souffrir aucune limitation et doit être garanti par une diffusion régulière des organes de discussion interne où toutes les opinions doivent pouvoir s'exprimer.
2. Tout débat d'orientation a un caractère public. Le Parti garantit cette publicité dans l'organisation des conseils et congrès, ainsi que dans ses organes d'expression extérieure. Elle a un caractère permanent. Dans le cadre de la préparation d'un conseil ou d'un congrès, l'expression, tant interne qu'externe, est prise en charge par la Commission d'organisation des débats où l'ensemble des courants proposant un texte d'orientation nationale sont représentés.
3. Nul ne peut être astreint à défendre, à l'intérieur comme à l'extérieur du Parti, des positions qu'il jugerait contraires aux siennes. En revanche, une fois une orientation définie par les organes statutaires du Parti, les appels, les initiatives publiques, les décisions qui viseraient à enfreindre dans la pratique cette orientation, ou à se substituer aux organismes régulièrement mandatés pour appliquer cette orientation, qu'elles émanent de militants, de groupes de militants ou d'organes du Parti, ne peuvent être admis et relèvent selon les cas des mesures prévues aux articles 29, 37 et 39 des statuts."

STRUCTURES DE BASE -

"Les sections doivent avoir une dimension suffisante pour leur permettre de remplir leurs fonctions. Les membres du Parti d'une même entreprise peuvent constituer une section d'entreprise. La section doit comprendre au moins cinq membres du Parti pour être constituée. En dessous de ce nombre, c'est un groupe.

L'adhésion au Parti doit se faire prioritairement sur le lieu de travail lorsqu'il existe une section organisée dans l'entreprise ou s'il y a la possibilité d'en créer une.

Les militants d'entreprise doivent s'intégrer pour participer au travail de la section de leur lieu d'habitation. En retour les militants isolés doivent s'organiser en union locale sur une même ville, un quartier, pour intervenir sur leurs entreprises en liaison avec la section locale."

119 POUR - Texte contradictoire 28 - 15 ABSTENTIONS - 0 REFUS DE VOTE -

ADHESION COLLECTIVE -

"L'adhésion individuelle est la règle de base pour l'entrée au Parti.

Des adhésions collectives peuvent intervenir. Dans ce cas, après débat, la demande d'adhésion collective doit être transmise aux échelons fédéraux ou nationaux du PSU suivant la nature et le champ d'intervention de l'organisation demandeuse. Un protocole d'accord fixant les modalités de l'adhésion collective doit être approuvé par vote :

- soit du Conseil ou du Congrès fédéral le plus proche. L'adhésion ne devient effective que si la DPN la plus proche ratifie la décision fédérale. Si ce n'est pas le cas, le Conseil ou Congrès national le plus proche doit se prononcer,
- soit du Conseil ou du Congrès national le plus proche, si la demande d'adhésion relève directement du niveau national.

Le protocole d'accord doit explicitement contenir le rappel de l'incompatibilité d'une double appartenance politique, tant nationale qu'internationale, pour les membres du Parti. La signature du protocole d'accord doit être précédée d'un large et long débat sur les positions du Parti, à la base et au sommet. Le problème de la double appartenance ne peut être résolu de manière décisive pour ce qui concerne les zones de minorités nationales. Pour chaque cas particulier posé par une organisation extérieure, un protocole est défini entre cette organisation et la direction Politique avec accord de la fédération du PSU concernée."

139 POUR - 29 CONTRE - 15 ABSTENTIONS - REFUS VE VOTE 1

LES FEDERATIONS ET LES REGIONS -

"Le Parti est organisé en fédérations. Ces fédérations sont de plusieurs types : départementales, régionales, parties de plusieurs départements et des fédérations organisées sur la base de minorités nationales conformément à la reconnaissance du droit à l'auto-détermination des minorités nationales de l'hexagone".

VOTE A L'UNANIMITE

" La qualité de fédération régionale ou de fédération de minorité nationale est acquise après vote de la majorité des adhérents de chaque département des précédentes opérations départementales intéressées. Sous ces conditions, elle est de droit. Cette évolution est réversible".

99 <?> POUR - 39 CONTRE (texte contradictoire) - 39 ABSTENTIONS - 1 REFUS DE VOTE

LES SECTEURS -

"Les secteurs ne peuvent se constituer en appareils politiques autonomes se substituant aux instances du Parti. Ils sont soumis à l'échelon fédéral comme à l'échelon national au contrôle de la direction politique du Parti et placés sous sa responsabilité.

Il est nécessaire de définir une hiérarchie des secteurs en distinguant :

- les secteurs Entreprise, Agricole et Femmes, qui sont organisés suivant les dispositions prévues par les statuts pour le secteur Entreprise
- des secteurs visant des fronts de lutte sociale particuliers : par ex. cadre de vie, école-formation ... chargés de proposer ... / ...

à la direction politique les orientations et axes d'intervention du Parti dans leur domaine et de suivre et d'organiser les décisions prises par cette direction politique

- des services : formation, élus municipaux

Les secteurs doivent s'ouvrir aux militants du mouvement de masse pour assurer la liaison permanente avec les militantes du Parti engagés dans les organisations de masse."

NOTE - Des dispositions concernant le fonctionnement du secteurs ont été adoptés par le Congrès. Elles seront publiées intégralement avec l'ensemble du textes Structures.

PROBLEMES DE REPRESENTATION - -

"Les divers courants dans chaque fédération proposent une liste de candidatures à la DPN. Au Congrès, une Commission des candidatures recueille les candidatures, présente la répartition du nombre de membres de la D.P.N. conformément aux articles 14, 15 et 18 et en donne une représentation indicative par région.

Chaque courant établit au Congrès une liste des candidats qui prend en compte les propositions régionales et les indications de la Commission de candidatures sur la répartition régionale souhaitable.

En plus de la révocabilité collective de la DPN, découlant de la non adoption du rapport d'activité, le Conseil National peut procéder à la révocation individuelle d'un membre de la DPN sur demande dûment motivée (présence à la DPN et dans des instances régionales ou fédérales) présentée par la majorité des mandats de la fédération qui l'avait proposé à l'élection pour le Congrès.

La révocation doit être votée à la majorité des 2/3 des mandats composant le Conseil National.

Le Conseil élit alors un remplaçant en tenant compte du respect de la représentation proportionnelle des courants à la DPN. "

119 POUR - 34 CONTRE (Texte contradictoire) - 21 ABSTENTIONS - 1 REFUS DE VOTE

MINORITES NATIONALES -

"La finalité politique du PSU (l'instauration du socialisme autogestionnaire) implique la reconnaissance du droit à l'auto-détermination des peuples et nations opprimés.

A cet égard, les fédérations du PSU dont le combat s'inscrit dans le cadre des luttes nationalitaires de "l'hexagone français" (Corses, Occitans, Basques, Catalans, Bretons, etc.) peuvent proposer, pour accroître la force et la crédibilité du courant autogestionnaire dans ces luttes que s'établisse un nouveau type de relations entre elles et le PSU tout entier.

Ceci se concrétiserait par l'élaboration d'un protocole d'accord entre la direction fédérale concernée et la DPN du PSU approuvé par le Congrès de la sus-dite fédération et par le Congrès national du PSU (ou le Con- ... / ...

seil), protocole d'accord portant sur :

- la nature de l'autonomie politique souhaitée par la fédération (dans la définition de la stratégie politique pour le socialisme autogestionnaire et les conditions de son application sur le terrain, dans la définition des alliances sociales et politiques qui lui sont liées, etc.)

- la nature des compétences respectives de la fédération et de la D.P.N. du PSU tout entier (relations internationales, par exemple).

- la nature des liens juridiques que la fédération souhaite avoir avec le P.S.U. et les conséquences organisationnelles qui en découleraient (changement éventuel de sigle, accord de type associatif, fédératif ou toute autre formule, y compris le maintien des situations actuelles).

Sur ce dernier point, seul un Congrès ordinaire ou extraordinaire sera habilité à trancher."

POUR Unanimité - Moins 17 ABSTENTIONS et 5 N.P. P.V.

MUNICIPALES -

A l'occasion du Congrès, un débat a eu lieu sur les Municipales.

Le courant B déposa deux motions, l'une (motion GROBLA) tendant à affirmer que le P.S.U. passait sous les fourches caudines du Programme Commun, l'autre (motion FELDMAN) tendant à exclure, dans le cas où il y aurait rupture entre PCF et PS, toute possibilité de listes PSU-PCF.

Ces deux motions ont été repoussées, la majorité estimant qu'elle n'avait pas à déposer de contre-motion, le texte de Joinville, tout comme la pratique du Parti, étant parfaitement clairs. Nous publions ces deux motions.

- = - = - = - = - = - = -

Au Conseil national de Joinville, la décision de réaliser un accord national avec les Partis de l'Union de la Gauche pour la présentation de listes municipales unitaires a été prise.

Au moment où se tient le Congrès National du PSU (à quatre semaines de la fin du dépôt de ces listes) force est de faire le constat suivant :

- aucun accord national n'a été discuté, ni signé
- aucun accord municipal dans les grandes villes significatives (Paris, Marseille, Bordeaux, Toulouse, ...) n'est encore intervenu

Politiquement, les partis de l'Union de la Gauche tentent partout de nous faire rentrer sous le patronage du "Programme Commun" au même titre que les "gaullistes de gauche" et autres "démocrates sincères".

Le Xème Congrès du PSU réuni à STRASBOURG

- DENONCE la non publicité par la Direction Nationale des textes d'accord pour les listes municipales signées ou en voie de l'être
- RAPPELLE que les textes votés au Conseil de Joinville faisaient état de ne pas signer de textes d'accord nous faisant passer sous les fourches caudines du Programme Commun
- CONSTATE que le texte PC-PS auquel s'est associé le PSU à Strasbourg "inscrit clairement ses perspectives dans le cadre du Programme Commun de la gauche".

EN CONSEQUENCE,

DESAVOUE nettement la signature de cet accord ou de tout autre de même nature.

- = - = - = - = - = - = -

L'objectif fixé pour les Municipales avec les signataires du Programme Commun a échoué.

Le parti se trouve donc aujourd'hui confronté à une situation nationale extrêmement hétérogène :

- dans certaines villes un accord est réalisé ou possible
- dans d'autres villes aucun accord n'est possible
- enfin, il existe des villes où l'accord est possible avec un seul des signataires du Programme Commun, généralement le PCF, lorsque ces derniers ne trouvent pas de terrain d'entente.

Ce dernier cas de figure est contraire à l'orientation explicitement décidée à Joinville. En effet, de tels accords ne s'inscriraient en aucune façon dans la dynamique unitaire invoquée à Joinville, puisqu'il y aurait alors deux listes séparées de la gauche. Au contraire même, de tels accords constitueraient un engagement significatif de notre part servant de caution de gauche au parti bénéficiaire. En outre, nous serions réduits à l'état de masse de manoeuvre dans les luttes d'appareil entre PS et le PCF.

C'est pourquoi le Congrès s'oppose à toute constitution de liste avec un seul des partenaires de l'Union de la Gauche lorsque ces derniers sont divisés.

- = - = - = - = - = - = - = - = -